

DOSSIER DE PRESSE

VALLIER INNOVE POUR PRESERVER LA QUALITE DE L'AIR

Nouvelle génération de carburants de synthèse GTL pour moteurs diesel



Attaché depuis plus de 100 ans à la qualité de vie en pays de Savoie, le groupe familial VALLIER poursuit sa stratégie d'innovation et agit face à l'urgence environnementale en apportant des solutions énergétiques moins polluantes, plus performantes et immédiatement applicables, telle que la nouvelle technologie de carburants SHELL GTL (Gas-To-Liquid).

Qualité de l'air : une urgence qui exige des solutions immédiates

La qualité de l'air est un enjeu environnemental majeur pour la santé publique, notamment dans la Vallée de l'Arve qui est particulièrement touchée par la pollution atmosphérique. Le transport routier, à commencer par les véhicules diesel, est à l'origine d'une part importante de cette pollution (Nox, CO, CO2, SO2, particules fines...). Le constat d'urgence à réduire ces émissions polluantes est reconnu et partagé. Ce constat appelle des solutions immédiatement opérationnelles pour répondre à la mobilisation générale portées par les instances publiques (ADEME...), les collectivités territoriales (PPA, transport en commun...), les entreprises (politiques RSE...), les associations (Respire...) et les particuliers (co-voiturage...).

Le groupe VALLIER s'engage pour préserver l'environnement

En tant que distributeur de produits pétroliers, soucieux de son impact et de son territoire, le groupe VALLIER agit à son niveau pour préserver l'environnement. Il a ainsi été le premier acteur à utiliser et proposer un carburant GNR (Gazole Non Routier) grand froid désoufré (Ecopolaire®) et un fioul de chauffage à très basse teneur en soufre (Fioulnature®). Il a également été pionnier pour proposer aux industriels des solutions pour la gestion de leurs déchets dangereux et un système de stockage étanche sécurisé des solvants chlorés. Il a depuis longtemps fait le choix de promouvoir les économies d'énergies. Son choix de distribuer aujourd'hui une nouvelle génération de carburant de synthèse GTL (Gas-To-Liquid) confirme sa volonté de permettre aux collectivités et aux entreprises de réduire facilement et immédiatement les émissions polluantes de leurs parcs de véhicules diesel.

Nouveaux carburants GTL : une technologie innovante, moins polluante

Le procédé GTL (Gas-To-Liquid), développé par SHELL, est une transformation chimique du gaz pour obtenir une gamme de produits sous forme liquide. En résulte un carburant pour moteur diesel à la technologie novatrice et moins polluante : réduction des émissions des polluants réglementés, sans soufre, biodégradable, sans aromatique et sans odeur. **Ce carburant est compatible avec tous les moteurs diesel.** Il se décline en gazole routier (SHELL GTL) et non routier (Ecopolaire® GTL).

Des premiers résultats prometteurs

Le groupe VALLIER a été le premier acteur du secteur privé en France à expérimenter en 2017 le carburant SHELL GTL (Gas-To-Liquid), déjà utilisé aux Pays Bas et par la ville de Strasbourg. Les premiers retours d'expérience très positifs concernant l'utilisation de ce nouveau carburant ont incité le groupe à étendre sa gamme GTL au gazole non routier.

VALLIER est fier aujourd'hui de distribuer du carburant GTL, routier et non routier, aux collectivités et entreprises des pays de Savoie. Il remercie vivement les premiers utilisateurs pour leur confiance, se réjouit de la réduction des émissions polluantes de leurs parcs d'engins et reste mobilisé à leurs côtés pour un développement durable et respectueux de l'environnement.

LE GROUPE VALLIER EN BREF

Groupe familiale indépendant

- Conseil, négoce, accompagnement - Proximité Client
- Écoute et suivi des évolutions - Solutions pour l'environnement
- Plus de 100 ans d'expérience
- 4 sociétés
- 10 sites spécialisés
- 140 collaborateurs
- Chiffre d'affaire 2017 : 60 M €

Contact groupe Vallier :

12 avenue de la Mavéria - 74940 Annecy - Tél. 04 50 19 18 01 - www.groupe-vallier.com

TÉMOIGNAGE : commune d'ARACHES-LA-FRASSE

Interview de Monsieur Stéphane LEVEUGLE, directeur des services techniques

Dans quelle mesure la qualité de l'environnement est un enjeu qui vous préoccupe ?

L'impact de la qualité de l'environnement, en particulier l'air et l'eau, sur la santé nous concerne tous. L'enjeu est encore plus prononcé dans la vallée de l'Arve où le climat est moins venteux, ce qui aggrave le phénomène de pollution de l'air. Ici, en zone de montagne, avoir de l'air pur et une bonne eau font partie du cadre de vie recherché et apprécié par les résidents annuels comme par les touristes. Les élus qui donnent la conduite à suivre sont particulièrement sensibles au joyau environnemental de leur territoire. C'est une vraie attente des populations.



Comment agissez-vous sur ce sujet ?

La gestion de l'eau, des transports, de l'énergie et des espaces verts est au cœur de la politique environnementale mise en œuvre par la commune d'ARACHES-LA-FRASSE. Concrètement, cela se traduit notamment par :

- la réduction des pertes en eau et l'amélioration de la qualité des réservoirs,
- un plan communal de circulation qui informe des temps de trajet à pied, en vélo et en bus,
- l'utilisation de carburants moins polluants
- un projet d'acquisition de véhicule électrique et l'installation de bornes de rechargement,
- un engagement fort « zéro phyto » (désherbage manuel, robot tonte, gestion différenciée...).



Quelles sont vos attentes environnementales vis-à-vis des fournisseurs d'énergie ?

Nous attendons de nos fournisseurs en énergie qu'ils soient force de proposition sur la transition énergétique avec des solutions concrètes, performantes et directement applicables.

Pourquoi êtes-vous passé aux carburants GTL ?

Pour nos engins non routiers, notre choix d'utiliser du gazole grand froid Ecopolaire® se justifie du point de vue technique et environnemental. Ce carburant préserve la mécanique, les engins souffrent moins et les émissions polluantes sont nettement inférieures aux gazoles traditionnels ou supérieurs. Nous sommes satisfaits d'avoir fait ce choix et envisageons de continuer en ce sens en passant dès que possible sur un carburant GNR GTL.

Pour notre parc routier composé d'une trentaine de véhicules (véhicules légers, engins, bus), nous utilisons le gazole GTL depuis un an. Au-delà des gains environnementaux (moins d'émissions polluantes), nous avons constaté des gains certains sur l'usure mécanique des moteurs et un meilleur confort d'utilisation au quotidien. Je roule au GTL chaque jour, je sens que la voiture est en pleine capacité de ses moyens. J'apprécie aussi l'absence d'odeur, notamment au démarrage. J'ai le même ressenti que si j'avais une voiture GPL.

Comment qualifieriez-vous votre relation avec le groupe VALLIER ?

Nous avons une relation de confiance et de proximité avec l'entreprise VALLIER qui nous accompagne depuis plusieurs années sur nos besoins de combustibles (avant notre passage au gaz et encore aujourd'hui pour notre station fioul) et de carburants. VALLIER connaît et prend en compte nos préoccupations concrètes et propose des réponses novatrices immédiatement exploitables. Ils savent qu'on est loin de pouvoir pousser de la neige avec un véhicule électrique ; pour autant il est possible de réduire nos émissions polluantes sans attendre. Nous sommes satisfaits, y compris du point de vue économique, de la mise en place et de l'évolution de nos consommations de carburants Ecopolaire® puis GTL.

TÉMOIGNAGE : entreprise TRONCHET

Interview de Monsieur Didier TRONCHET, dirigeant SARL TRONCHET

Présentation de l'entreprise

L'entreprise Tronchet existe depuis 30 ans. Elle est spécialisée dans tous les travaux spéciaux liés au bois (aménagement forestier, broyage forestier...) et à la neige (entretien et aménagement de pistes de ski, déneigement...).

Dans quelle mesure la qualité de l'environnement est un enjeu qui vous préoccupe ?

Étant implantés dans la Vallée de l'Arve, fortement polluée, nous sommes très sensibles à notre environnement. C'est pourquoi depuis la création de l'entreprise en 1988, il a toujours été important pour nous de rechercher des solutions dans le but de réduire notre impact environnemental. Je tiens à m'impliquer dans la protection de ce territoire en recherchant des solutions concrètes et facilement applicable dans mon activité.



Comment agissez-vous sur ce sujet ?

Pour vous donner un exemple concret, nous avons fortement réduit notre impact sur l'environnement en nous équipant d'un broyeur dès 1995. Auparavant, nous devions transporter le bois en camion pour ensuite le broyer. Aujourd'hui nous avons des broyeurs montés sur tracteurs directement sur notre site ce qui évite de nombreux déplacements, la matière est travaillée directement sur place.



Nous avons également participé au premier plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA) en tant que membre du syndicat du BTP. A cette occasion j'avais déjà questionné sur l'intérêt de disposer d'un carburant moins polluant. Il me semblait incohérent que nous soyons capables d'aller sur la Lune mais incapable de créer un carburant moins polluant. Nous nous demandions quand les pétroliers allaient produire un carburant répondant à nos attentes environnementales.



Quelles sont vos attentes environnementales vis-à-vis des fournisseurs d'énergie ?

Nous avons une flotte composée de 25 machines, véhicules et engins TP. L'alternative 100% électrique est à l'heure actuelle impossible ; il existe des engins hybrides mais la puissance des moteurs n'est pas suffisante. Aujourd'hui comme hier nous attendons des fournisseurs d'énergies des solutions plus respectueuses de l'environnement, rapides à mettre en place et qui ne bouleversent pas nos activités. C'est pourquoi nous avons choisi le groupe VALLIER qui a toujours été précurseur sur ce sujet.

Pourquoi êtes-vous passé aux carburants GTL ?

Nous consommons du GTL traction pour nos machines et du GTL routier pour tous nos véhicules. Nous sommes passé au GNR Ecopolaire® il y a 5 ans environ, dès le lancement de ce carburant moins polluant. Les premiers GNR étaient difficiles à conserver et résistaient mal aux températures négatives. La nouvelle génération de carburants proposée par le groupe VALLIER a parfaitement répondu à nos attentes, notamment en termes de réduction des émissions polluantes, de meilleure conservation dans le temps et de tenue au froid.

Notre satisfaction va encore plus loin, puisqu'avec le recul, nous constatons que ces nouveaux carburants permettent un meilleur fonctionnement des engins et facilitent beaucoup leur entretien : meilleure combustion des moteurs, moins de filtres à changer... Notre parc de véhicules se porte mieux.

Comment qualifieriez-vous votre relation avec le groupe VALLIER ?

Notre relation avec le groupe VALLIER est excellente. Nous avons des interlocuteurs directs et responsables en face de nous. Il est difficile d'échanger et d'avancer avec des grands groupes dont les sièges se situent à la Défense alors qu'à plus petite échelle, comme avec le groupe VALLIER, nous pouvons avancer et mettre en place des solutions adaptées à notre flotte beaucoup plus efficacement.

TÉMOIGNAGE : domaine skiable de FLAINE

Interview de Monsieur Jean FONTAINE, directeur du domaine skiable de FLAINE

Dans quelle mesure la qualité de l'environnement est un enjeu qui vous préoccupe ?

Flaine a été pionnier sur le sujet environnemental en tant qu'Observatoire de l'environnement (faune, flore, impact visuel...). En effet nous pensons que pour mieux agir il faut déjà comprendre.

Nous sommes certifiés « Green Globe » depuis 2016. Nous avons volontairement fait le choix de cette certification intégrant des critères élevés de développement durable (maîtrise de l'impact environnemental, responsabilité sociétale...). Nous sommes le premier domaine skiable au monde à avoir été certifié sur l'ensemble des activités de l'exploitation : remontées mécaniques, pistes, damage, neige de culture, achat.



Comment agissez-vous sur ce sujet ?

Nous avons des objectifs challengés chaque année dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue. L'amélioration de nos consommations d'énergie est une composante essentielle dans cette démarche. Nos remontées mécaniques fonctionnent à 90% par énergie électrique. En cas de pannes électrique ces remontées ont un mode de « secours thermique » qui permet de ramener les clients à bon port. Nous avons également 2 téléskis qui fonctionnent uniquement avec de l'énergie thermique. Seul 2 téléskis fonctionnent uniquement à l'énergie thermique de par leur implantation excentrée dans le domaine skiable.

Par ailleurs, notre parc de machines et engins comprend une vingtaine d'équipements et 14 dameuses. Pour alimenter ces moteurs thermiques, une dizaine de cuves sont réparties dans le domaine. L'utilisation d'un carburant propre est pour nous d'autant plus important que nous sommes dans un site naturel et touristique que nous souhaitons protéger.

Pourquoi êtes-vous passé aux carburants GTL ?

Nous avons découvert les nouveaux carburants GTL proposés par le groupe VALLIER il y a quelques mois. Ce projet a été mis en place récemment sur le domaine et représente pour nous une très belle opportunité afin de réduire notre impact environnemental. Nos téléskis sont en pleine nature, les carburants classiques ont des contraintes d'odeur et de faible tenue au froid que le nouveau carburant GTL n'a pas. Au-delà de la réduction des émissions polluantes (NOx, CO...), ces atouts sont des avantages majeurs pour nous. Son point de trouble à moins 18 degrés permet d'avoir un stockage qui n'est pas forcément tempéré sans risquer que nos équipements ne démarrent pas le matin. Un autre point important que je souhaite évoquer est l'aspect sonore ; le GTL permet de diminuer le niveau sonore, ce qui est un réel plus pour notre domaine skiable. Notre télésiège d'Aujon fonctionne avec ce nouveau GTL et nous réfléchissons à étendre progressivement son utilisation à l'ensemble de nos machines et engins.

Comment qualifieriez-vous votre relation avec le groupe VALLIER ?

Notre relation avec le groupe VALLIER est récente. Nous apprécions l'apport de nouveauté et leur accompagnement à nos côtés pour nous aider à mettre en place des solutions moins polluantes, plus durables. C'est une relation qui se doit de confiance entre nous.

TÉMOIGNAGE : entreprise ROUX

Interview de Monsieur Didier ROUX, dirigeant entreprise ROUX

Dans quelle mesure la qualité de l'environnement est un enjeu qui vous préoccupe ?

Nous nous considérons comme des bio-constructeurs. Nous ne travaillons que du bois, c'est un matériau qui contribue beaucoup à limiter le réchauffement climatique. En effet, chaque fois que l'on pose un morceau de bois, ce morceau stocke 25 fois son volume de carbone. L'entreprise ROUX, du fait de son activité et de son attachement au territoire, est inscrite dans une démarche forte de respect de l'environnement.

Comment agissez-vous sur ce sujet ?

Nous avons été la première entreprise en France à construire un bâtiment du marché public en BBC (Basse Consommation) et nous sommes actuellement en train de terminer un ERP (Etablissement Recevant du Public) à La Clusaz, entièrement passif et en bois. Nous faisons de plus en plus de constructions passives. Nous avons investi dans des voitures électriques et sommes équipés d'une chaudière biomasse à haute performance (2 fois moins de rejets que la norme autorisée pour une chaudière traditionnelle). À l'époque il n'y avait pas encore le fond Air Vallée, nous avons investi plus de 300 000 euros, sans subvention. La totalité de notre parc d'une cinquantaine de véhicules (camionnettes, semi-remorques, camions grues) roule au GTL.



Quelles sont vos attentes environnementales vis-à-vis des fournisseurs d'énergie ?

Nous attendons des fournisseurs pétroliers qu'ils inventent des produits de moins en moins polluants et nous aident à réaliser des économies d'énergie. Nous espérons également que de nouveaux systèmes basés sur des solutions de mix énergétiques, incluant notamment l'électricité et le solaire, vont voir le jour et servir le développement durable de nos activités.

Pourquoi êtes-vous passé aux carburants GTL ?

Notre entreprise va bientôt avoir 60 ans. Au fil des années, nous avons vu grandir l'urgence d'agir pour préserver l'environnement et réduire les émissions polluantes. La maison VALLIER a toujours été à nos côtés pour agir dans cette direction. Lorsqu'elle nous a proposé des carburants plus propres, nous avons tout de suite choisi de les utiliser. Ils coûtaient plus chers mais le gain environnemental justifiait pleinement notre choix. C'est notre politique d'entreprise mais c'est également un engagement personnel de ma part, je ne veux pas laisser aux prochaines générations un héritage pollué.

Comment qualifieriez-vous votre relation avec le groupe VALLIER ?

Nos deux familles sont liées par une amitié sur plusieurs générations. Cette amitié a renforcé nos liens professionnels et nous sommes aujourd'hui toujours très satisfaits des services de la maison VALLIER.

ANDRÉ ROUX
le constructeur bois, depuis 1954